

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation 21/11/08</p> <p>Date de publication : 5/12/08</p>	<p><b>SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2008 À SALLES-SUR-MER</b></p> <p>Sous la présidence de : Monsieur Maxime BONO, Président</p> <p><b>Autres membres présents :</b> Madame Marie-Claude BRIDONNEAU, Monsieur Jean-François FOUNTAINE, Madame Suzanne TALLARD, Monsieur Michel-Martial DURIEUX, Monsieur Yann JUIN, Monsieur Denis LEROY, Monsieur Guy DENIER, Madame Maryline SIMONÉ, Monsieur Jacques BERNARD, Monsieur Christian GRIMPRET, Monsieur Daniel GROSCOLAS, Monsieur Henri LAMBERT, , Monsieur Christian PEREZ, Monsieur Jean-François VATRÉ Monsieur Jean-Louis LÉONARD, Madame Nathalie DUPUY, Monsieur Pierre MALBOSC, Monsieur Aimé GLOUX, Madame Soraya AMMOUCHE, Madame Nicole THOREAU, Monsieur Jacques LEGET, Monsieur Jean-Pierre FOUCHER, Monsieur Patrick ANGIBAUD, Madame Marie-Anne HECKMANN, Vice-présidents,</p> <p>Monsieur Yves AUDOUX, Monsieur Michel AUTRUSSEAU, Madame Saliha AZÉMA, Madame Brigitte BAUDRY, Monsieur René BÉNÉTEAU, Madame Catherine BENGUIGUI, Monsieur Michel BOBRIE, Madame Marie-Sophie BOTHOREL, Monsieur Jean-Pierre CARDIN, Madame Marie-Thérèse CAUGNON, Monsieur Jean-Claude CHICHÉ, Madame Christelle CLAYSAC, Monsieur Jean-Claude COUGNAUD, Madame Marie-Thérèse DELAHAYE, Monsieur Vincent DEMESTER, Monsieur Pierre DERMONCOURT, Monsieur Jack DILLENBOURG (jusqu'à la 18<sup>ème</sup> question), Monsieur Alain DRAPEAU, Madame Sylvie DUBOIS, Monsieur Olivier FALORNI, Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX, Madame Patricia FRIOU, Madame Lolita GARNIER (jusqu'à la 18<sup>ème</sup> question), Madame Nathalie GARNIER (jusqu'à la 20<sup>ème</sup> question), Monsieur Dominique GENSAC, Monsieur Gérard GOUSSEAU, Madame Brigitte GRAUX, Monsieur Christian GUICHET, Madame Josseline GUITTON, Monsieur Patrice JOUBERT, Monsieur Charles KLOBOUKOFF (jusqu'à la 5<sup>ème</sup> question), Madame Sabrina LACONI, Madame Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, Monsieur Daniel MATIFAS, Madame Dominique MORVANT, Monsieur Habib MOUFFOKES, Monsieur Marc NÉDÉLEC, Monsieur Yvon NEVEUX, Madame Brigitte PEUDUPIN, Madame Annie PHELUT, Monsieur Michel PLANCHE, Monsieur Jean-Pierre ROBLIN, Madame Christiane STAUB, Madame Marie-Laure TISSANDIER, Conseillers</p> <p><b>Membres absents excusés :</b> Monsieur Guy COURSAN, Monsieur Jean-François DOUARD procuration à Monsieur Yves AUDOUX, Vice-présidents</p> <p>Monsieur Alain BUCHERIE procuration à Monsieur Patrick ANGIBAUD, Monsieur Jean-Pierre CHANTECAILLE procuration à Monsieur Marie-Claude BRIDONNEAU, Monsieur Jack DILLENBOURG (jusqu'à la 19<sup>ème</sup> question), Madame Sylviane DULIOUST procuration à Madame Maryline SIMONÉ, Madame Lolita GARNIER (à partir de la 19<sup>ème</sup> question), Madame Nathalie GARNIER (à partir de la 21<sup>ème</sup> question), Monsieur Dominique HEBERT, Monsieur Philippe JOUSSEMET procuration à Monsieur Yann JUIN, Monsieur Guillaume KRABAL procuration à Monsieur Denis LEROY, Monsieur Charles KLOBOUKOFF (à partir de la 6<sup>ème</sup> question) procuration à Monsieur Guy DENIER, Monsieur David LABICHE procuration à Monsieur Jean-Louis LÉONARD, Monsieur Patrick LARIBLE procuration à Madame Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, Monsieur Arnaud LATREUILLE, Madame Esther MÉMAIN, Monsieur Sylvain MEUNIER procuration à Madame Josseline GUITON, Madame Sylvie-Olympe MOREAU procuration à Madame Nicole THOREAU, Monsieur Jean-Louis ROLLAND, Madame Véronique RUSSEIL procuration à Monsieur Michel-Martial DURIEUX, Monsieur Michel VEYSSIÈRE procuration à Monsieur Daniel GROSCOLAS, Monsieur Abdel Nasser ZERARGA procuration à Madame Nathalie DUPUY, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur Yannick REVERS,</p>		
<b>Nombre de membres en exercice</b>	<b>88</b>	<b>Bulletins litigieux :</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de membres présents :</b>	<b>66</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de membres ayant donné procuration :</b>	<b>15</b>	<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>81</b>
<b>Nombre de votants :</b>	<b>81</b>	<b>Pour l'adoption :</b>	<b>81</b>
		<b>Contre l'adoption :</b>	<b>0</b>

N° 24

**Titre / CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE - PROGRAMMATION 2008  
FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT - COMPLEMENT**

Madame AMMOUCHE expose que dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2012, l'État et la CdA subventionnent et mettent en cohérence des actions contribuant à la lutte contre les exclusions urbaines et sociales sur le territoire de l'agglomération, tout particulièrement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Conformément à ses engagements, la CdA a prévu des crédits pour ce faire au Budget Primitif 2008 à hauteur de 843 280 € en fonctionnement, et 250 000 € en investissement.

Les demandes déposées dans le cadre du CUCS en début d'année 2008 ont fait l'objet d'une délibération le 30 juin 2008. Le Conseil communautaire a accordé 830 844 € en fonctionnement et 156 192 € en investissement.

Quelques demandes nous sont parvenues depuis cette décision. Elles ont fait l'objet d'un examen en Bureau communautaire et ont reçu un avis favorable.

En fonctionnement, 3 actions sont proposées. La demande auprès de la CdA s'élève à 5 845 €. L'État a décidé d'accorder 5 634 € de crédits complémentaires sur ces actions. S'il est donné suite à ces demandes, la CdA aura alors dépensé 836 689 € au titre du fonctionnement du CUCS cette année.

En investissement, il est proposé au Conseil de valider les demandes pour 3 actions représentant 47 671 €, soit un total en investissement de 203 863 €.

Vous trouverez le détail des propositions, action par action, ainsi qu'un résumé succinct de chacune d'elles, et les sommes proposées par l'État, dans les tableaux joints.

Après avis favorable du Bureau communautaire, il est proposé au Conseil communautaire :

- d'adopter le complément de programmation en fonctionnement et en investissement telle que détaillée dans les tableaux annexés,
- d'autoriser que ces sommes soient prélevées sur les crédits ouverts à cet effet au budget primitif,

**CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES,  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
POUR LE PRÉSIDENT,  
LA VICE-PRÉSIDENTE**